



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 13 avril 2023

OBJET :

DE-CCAS-23-04-1-1) BUDGET PRIMITIF 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le samedi 08 avril 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme ETIENNE, Mme GAUVAIN, Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, Mme TOP.

Pouvoirs : M. POLITZER (pouvoir à M. MORAINÉ), Mme POLLARD (pouvoir à Mme MARTIN).

Excusés : M. COMBE, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme LIBERT-ALBANÉL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de budget primitif pour 2023 ;

Considérant le débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu le 21 mars 2023 ;

D É L I B È R E

à la majorité (1 voix contre : Mme HAUCHEMAILLE,)

ARTICLE UNIQUE : Adopte le Budget Primitif 2023 du Centre communal d'action sociale, selon le document annexé à la présente délibération qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 970 000 € pour la section de fonctionnement et à 18 000 € pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé